

Extrait d'acte de naissance

Surendettement

Mis à jour le 08 décembre 2016 par « direction de l'information légale et administrative »

Si vous n'arrivez plus à rembourser vos dettes non professionnelles (factures d'eau, loyer, mensualités de crédits, ...) vous pouvez déposer gratuitement un dossier de surendettement. Selon votre situation financière, une solution vous sera proposée : plan de redressement (remboursement total des dettes possible), ou mesures imposées ou recommandées (remboursement partiel des dettes possible), ou procédure de rétablissement personnel (remboursement des dettes impossible, même partiellement).

Articles connexes

- **Saisir la commission de surendettement**
- **Examen de la situation d'endettement**
- **Plan conventionnel de redressement (accord des parties)**
- **Mesures imposées ou recommandées par la commission**
- **Procédure de rétablissement personnel**

Pour en savoir plus

- **Bénéficiaire de l'aide de la commission de surendettement** - Information pratique - Banque de France
- **Principales étapes de la procédure de surendettement** - Information pratique - Banque de France

- Crédit à la consommation - Information pratique - Institut pour l'éducation financière du public (IEFP)
- Être en situation de surendettement - Information pratique - Banque de France

Voir aussi...

- Crédit à la consommation (particuliers)
- Fichier des incidents de remboursement des crédits aux particuliers (FICP) (particuliers)
- Saisie immobilière (particuliers)

Où s'adresser ?



Mairie de Nargis

*1, rue de la Mairie
45210 Nargis
02 38 26 03 04 accueil@mairie-nargis.fr*

Source URL: <http://www.mairie-nargis.com/vie-pratique/demarches-administratives/extrait-dacte-de-naissance?publication=N99>